

## Conditions générales de vente (CGV) de gesund-gekauft.ch AG

Boutique en ligne de médicaments non vendus exclusivement en pharmacie resp. non soumis à prescription, compléments alimentaires et divers autres produits du secteur de la santé (mise à jour: Juillet 2020).

### § 1 Conditions d'utilisation de notre site Web [www.gesund-gekauft.ch](http://www.gesund-gekauft.ch)

1. Les informations figurant sur notre site Web ont été compilées avec soin par des experts. Elles servent à l'information générale sans engagement.
2. Vos données de commande sont certes enregistrées chez nous, mais ne sont pas consultables directement chez nous, pour des raisons de sécurité. Nous créons donc pour chaque client un accès direct protégé par mot de passe (connexion). Vous pouvez y visualiser les données de vos commandes conclues, en cours et récemment passées et gérer et enregistrer vos données d'adresse et de coordonnées bancaires. Vous recevez en outre automatiquement, après la commande, un e-mail accompagné d'une confirmation de réception contenant les données de votre commande.  
Vous êtes tenu de faire un usage confidentiel des données d'accès personnelles et de ne pas en donner l'accès à un tiers non autorisé.

### § 2 Cocontractant et conclusion du contrat

1. Votre cocontractant est gesund-gekauft.ch AG. La présentation de nos marchandises ne constitue pas une offre ferme de notre part. Seule la commande d'une marchandise par vous constitue une offre ferme.
2. Dans le cas d'une commande en ligne, vous passez une commande ferme des marchandises ou produits contenus dans le panier de marchandises en cliquant sur le bouton «Envoyer commande». Vous recevez une confirmation de réception de votre commande par e-mail.
3. Le contrat de vente ne survient pas au moment de la confirmation de réception de votre commande, mais seulement au moment d'une déclaration d'acceptation expresse ou de la livraison de la marchandise.
4. Si vous optez pour le mode de paiement du paiement anticipé par virement, le contrat de vente survient lors de notre injonction de virement du montant de la facture.

### § 3 Disponibilité des marchandises

1. Si une marchandise déterminée n'est pas disponible, vous êtes informé par e-mail ou par téléphone. Les contreparties déjà reçues vous sont remboursées sans délai. Si tous les produits commandés ne sont pas en stock, nous avons le droit de procéder à nos frais à des livraisons partielles, pour autant que ce soit raisonnable pour vous.
2. Tous les produits commandés sont livrés pour autant qu'ils aient le droit d'être mis en circulation dans le domaine de validité et soient disponibles sur le marché.

## § 4 Conditions de livraison, frais d'expédition, transfert du risque

1. En l'absence d'un autre accord, la livraison est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par l'auteur de la commande. Les produits sont livrés à la personne qui nous a été communiquée par l'auteur de la commande. La livraison est effectuée sans frais de port/dépenses à partir d'une valeur de commande de CHF 75.-. Vous recevez également les livraisons complémentaires éventuelles de marchandises dans le cadre d'une valeur de commande à partir de CHF 75.- sans frais de port/dépenses. Un forfait de frais de port/dépenses de CHF 6.90 est facturé pour les montants de commande inférieurs. Nous expédions exclusivement en Suisse et au Liechtenstein.
2. Le délai de livraison de la marchandise commandée est de un à trois jours ouvrés (lundi au vendredi).
3. Le risque de destruction fortuite et de détérioration fortuite de la marchandise vendue est transféré au consommateur, en cas d'achat à distance, au moment de la remise de la marchandise.

## § 5 Conditions de paiement

1. Les prix indiqués sont des prix bruts en CHF incluant la taxe sur la valeur ajoutée légale en vigueur. Les prix actuellement calculés et indiqués à la date de commande sont d'application.
2. Possibilités de paiement: PayPal, cartes de crédit, PostFinance, PostFinance E-Finance, PostFinance Card, paiement anticipé par virement bancaire ou sur facture.
3. Pour les commandes sur facture, nous accordons un délai de paiement de 10 jours.
4. Les déductions injustifiées sont soumises à facturation ultérieure.  
En cas de retard de paiement, nous avons le droit de facturer ultérieurement 5 % d'intérêts moratoires en plus des frais de sommation. Nous nous réservons le droit de verrouiller des clients et, le cas échéant, d'engager des démarches juridiques. En outre, gesund-gekauft.ch AG se réserve le droit de fournir des marchandises également aux clients existants et aux clients insolubles uniquement contre paiement préalable.
5. Lors du paiement anticipé par virement, la livraison n'a lieu qu'une fois le prix d'achat total crédité. Pour les virements bancaires, utiliser les coordonnées bancaires suivantes:

gesund-gekauft.ch AG, 8910 Affoltern am Albis

UBS SA, 8910 Affoltern am Albis

Numéro de clearing 276

Numéro IBAN CH16 0027 6276 1029 7501 J

6. Nous nous réservons le droit d'exclure des modes de paiement sans indication de motifs. Pour le mode de paiement du paiement anticipé par virement, la livraison n'a lieu qu'une fois le prix d'achat total crédité. Le client entre en demeure lorsqu'il ne fournit pas la prestation dans un délai de sept jours à partir de l'échéance et la signification de la facture ou d'une injonction de paiement équivalente. L'auteur de la commande en est une nouvelle fois avisé dans la facture.

## § 6 Rétention ou compensation

Vous ne disposez d'un droit de compensation que si vos prétentions en retour sont constatées par décision ayant acquis force de chose jugée ou reconnues par nous. En outre, vous n'êtes autorisé à exercer un droit de rétention que dès lors que votre prétention en retour se fonde sur le même rapport de contrat.

## § 7 Réserve de propriété

La marchandise demeure notre propriété jusqu'au paiement intégral. Si vous entrez en demeure de paiement de plus de dix jours, nous avons le droit de résilier le contrat et de récupérer la marchandise.

## § 8 Modifications et annulation de commandes

1. Les modifications *a posteriori* de commandes déjà confirmées ne sont pas possibles. En cas de questions/problèmes, n'hésitez pas à contacter notre service client au cours des heures d'ouverture de bureau:

gesund-gekauft.ch AG  
Case postale  
CH-8910 Affoltern am Albis

T: +41 44 762 24 02

F: +41 44 762 24 09

E-mail: [info@gesund-gekauft.ch](mailto:info@gesund-gekauft.ch)

2. Droit de révocation  
Les commandes passées sur notre boutique en ligne sont fermes, il n'y a pas de droit de révocation.
3. La reprise respectivement l'échange de produits sans défauts et livrés complètement est exclue pour des raisons hygiéniques et de sécurité.  
Fondamentalement les produits intimes ne peuvent pas être échangés.
4. Les frais de port pour le retour d'une commande sont à la charge du client.
5. L'option de paiement «Sur facture» est mise en œuvre par Byjuno, ce qui fait que les conditions générales de Byjuno sont applicables, voir le § 11.

## § 9 Limitation de responsabilité

1. Nous répondons des prétentions à des dommages-intérêts fondées sur une garantie ou d'autres motifs juridiques – en particulier des prétentions pour cause d'acte illicite, de faute organisationnelle, de faute lors de la conclusion du contrat ou d'éventuelles autres prétentions dépendant d'une faute fondées sur des violations d'obligations – uniquement dès lors qu'une malveillance ou une grossière négligence nous est imputable ou est imputable à nos auxiliaires d'exécution ou que le dommage repose sur une violation d'obligations essentielles au contrat ou sur des prétentions relevant de la législation sur la responsabilité du fait des produits.

2. La communication des données par Internet ne peut pas, dans l'état de la technique actuelle, être sans défauts et/ou disponible en tout temps. Nous ne répondons donc pas de la disponibilité constante et ininterrompue de notre système de commerce en ligne ni des défauts techniques et électroniques sur lesquels nous n'avons pas d'influence, et notamment pas pour le traitement retardé de vos commandes.

## **§ 10 Droit applicable, for, clause de sauvegarde**

1. Le droit de la Confédération suisse s'applique de manière exclusive à l'ensemble des actes juridiques ou autres rapports juridiques avec nous.
2. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales de vente sont totalement ou partiellement sans effet ou perdent leur effet juridique ultérieurement, il n'est pas dérogé de ce fait à l'effet des dispositions restantes des conditions générales.
3. Le tribunal compétent est Affoltern am Albis.

---

## **§ 11 Conditions générales de vente „facture avec option paiement échelonné“ de Byjuno SA („CGV“) chez gesund-gekauft.ch - valable à partir du 9 Juillet 2020**

Ces CGV sont les conditions générales de vente de Byjuno SA („Byjuno“) pour la „facture avec option paiement échelonné Byjuno“. En choisissant et en utilisant le la „facture avec option paiement échelonné Byjuno“ („facture Byjuno“) auprès de gesund-gekauft.ch, vous confirmez l'acceptation de ces CGV. La version valable au moment de l'achat est prépondérante.

### **1. Qu'est-ce que la facture Byjuno ?**

1.1. Byjuno permet en collaboration avec gesund-gekauft.ch AG, le mode de paiement facture Byjuno avec option de paiement partiel et celui-ci est disponible pour les consommateurs, soit les clients du commerçant de plus de 18 ans domiciliés et/ ou sociétés avec siège en Suisse et au Liechtenstein.

1.2. En optant pour la „facture Byjuno“, vous payez les marchandises/les services correspondants de gesund-gekauft.ch directement et exclusivement à Byjuno en un maximum de trois tranches en l'espace de trois mois après la commande, conformément au chiffre 3.2 ci-après. L'achat de marchandises est soumis aux CGV respectivement aux conditions contractuelles de gesund-gekauft.ch AG, où vous avez acheté les marchandises.

### **2. Contrôle de solvabilité & Cession de la créance du prix d'achat**

2.1. Avant et/ou durant la vente auprès de gesund-gekauft.ch, un contrôle de votre solvabilité est effectué par Intrum Justitia SA.

2.2. Lors de la conclusion de l'achat, si vous choisissez l'option „facture Byjuno“, gesund-gekauft.ch AG cède à Byjuno, la créance du prix d'achat.

2.3. Byjuno reprend dans ce cas la créance du prix d'achat et la gestion des modalités de paiement. Vous adhérez, concernant cette créance, à un rapport contractuel direct avec Byjuno et vous devez régler cette créance directement à Byjuno.

2.4. Tout changement d'adresse devra immédiatement être communiqué tant que Byjuno aura une créance ouverte contre vous.

### 3. Délais de paiement et montants minimums lors d'un acompte

3.1. Le délai de paiement pour un paiement intégral ou celui de la première tranche s'élève à 20 jours à partir de la date de la facture. L'option paiements partiels/paiement par acomptes n'est pas à disposition pour les entreprises.

3.2. Vous êtes en droit, en tout temps, de procéder au remboursement anticipé total ou partiel de la créance ouverte. Les montants minimums suivants du solde encore ouvert doivent cependant être versés dans les délais mentionnés ci-dessous auprès de Byjuno :

<b>Tranche no. ouvert</b>	<b>Délai de paiement à partir de la date</b>	<b>Montants minimum du solde de la facture</b>
<b>1</b>	<b>10%</b>	<b>20 jours</b>
<b>2</b>	<b>50%</b>	<b>59 jours</b>
<b>3</b>	<b>Montant restant</b>	<b>90 jours</b>

L'option paiement échelonné n'est activée, respectivement effective, qu'avec le règlement de l'acompte correspondant. C'est à dire que dans tous les cas et pour chaque tranche (tranche 1 à 3) le montant minimal correspondant doit être versé, conformément au tableau ci-dessus. Passé le/les délai(s) mentionné(s) ci-dessus, sans réception du paiement, la créance totale facturée ou chaque tranche individuelle est échue et le retard de paiement entre automatiquement en vigueur pour la créance totale, et ce sans relance préalable. Pour des raisons juridiques, Byjuno n'accorde aucune prolongation des délais de paiement.

3.3. En cas de retard de paiement, Byjuno pourra mandater une société de recouvrement en Suisse ou à l'étranger ou céder la créance.

### 4. Intérêts et frais

4.1. Pour chaque solde restant ouvert dès le 20ème jour après la date de facture, des intérêts sont dus à hauteur de 14.9% par an (360 jours).

4.2. En plus du prix des marchandises, Byjuno facture par facture/tranche des frais administratifs de CHF 2.50. Les frais administratifs pour la première facture/tranche seront pris en charge par gesund-gekauft.ch AG, pour autant que ce soit convenu entre Byjuno et gesund-gekauft.ch AG.

4.3. Des frais de 3.95 CHF seront facturés pour chaque envoi postal sous format papier. Les frais de 3.95 CHF pour l'envoi postal sont pris en charge par gesund-gekauft.ch AG lors de l'envoi de la première facture au format papier. Les frais pour les rappels et autres lettres au format papier sont payés par le client.

4.4. En cas de retard de paiement, nous enverrons un rappel d'abord par e-mail, ensuite par voie postale (pas de rappel par e-mail si l'option envoi postal est activée). Nous facturerons des frais de rappels de CHF 10.00 par e-mail et de CHF 20.00 par voie postale.

4.5. A défaut de communication immédiate d'un changement d'adresse, nous vous facturerons des frais de CHF 30.00 pour la recherche d'adresse.

4.6. En cas d'adresse e-mail erronée, Byjuno pourra transmettre la facture/le courrier de rappel par voie postale et facturer des frais supplémentaires à hauteur de CHF 10.00.

4.7. Tout remboursement non lié à un défaut ou à un rappel du produit sera soumis à des frais de traitement de CHF 25.00.

## **5. Intérêts de retard, frais de recouvrement**

Des intérêts de retard de 14,9% par an (360 jours) s'appliquent sur le montant restant de la créance.

Frais en cas de transfert à un prestataire de recouvrement: frais de traitement du recouvrement en fonction du montant de la créance en CHF: 37 (jusqu'à 19); 58 (jusqu'à 59); 145 (jusqu'à 399); 225 (jusqu'à 999); 285 (jusqu'à 1999); 385 (jusqu'à 2999); 575 (jusqu'à 4999); 685 (jusqu'à 6999); 825 (jusqu'à 9999); 1375 (jusqu'à 19 999); 2600 (jusqu'à 49 999); 6% de la créance (supérieur à 50 000).

Byjuno a le droit de transférer à des tiers la ou les créance(s) ou le droit de recevoir les paiements conformément à ces dispositions. Le prestataire de recouvrement dispose d'un droit à réclamer directement.

## **6. Non-octroi de la „facture mensuelle Byjuno“.**

La facture mensuelle Byjuno est soumise aux CGV de Byjuno ([www.byjuno.ch/terms](http://www.byjuno.ch/terms)). Il n'existe aucune obligation à accorder ni à modifier le moyen de paiement facture Byjuno contre la „facture mensuelle Byjuno“. La décision à ce sujet incombe uniquement à Byjuno et ne sera pas justifiée.

## **7. Demandes de la clientèle**

Le commerçant reste seul responsable chargé de traiter les requêtes des clients (notamment les demandes relatives à l'envoi et au délai de livraison, aux retours, aux réclamations et aux révocations). Byjuno est uniquement compétente pour les demandes de renseignements sur la facture.

## **8. Utilisation de vos données /Recours à des tiers**

Vous autorisez Byjuno ainsi que les entreprises associées en Suisse et à l'étranger, de même que les tiers mandatés par Byjuno en Suisse et à l'étranger, à stocker, traiter et utiliser vos données personnelles notamment à des fins de marketing et d'analyses de marché.

**9. Interdiction de compensation**

Aucune exception de compensation que vous souleveriez éventuellement à l'encontre de gesundgekauft.ch AG, ne pourra être opposée à Byjuno.

**10. Exclusion de responsabilité/droit applicable**

Byjuno décline toute responsabilité. Le droit suisse est applicable aux présentes CGV Byjuno. Le For juridique est Zoug.